

# APPEL À PROJET « PIERRES ANIMÉES »

## RÉSIDENCE FONTEVRAUD + NEF ANIMATION

### PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

Dans le cadre de NOËL A FONTEVRAUD, qui se déroulera du samedi 28 novembre 2020 au mardi 2 février 2021, l'Abbaye Royale de Fontevraud, via son Centre Culturel et en partenariat avec NEF Animation, confie à un artiste, un groupe d'artiste, un réalisateur de film d'animation, la création d'un projet de vidéo-mapping pour la façade occidentale de l'Église Abbatiale.

#### Noël à Fontevraud

Depuis maintenant trois éditions, l'Abbaye Royale de Fontevraud célèbre Noël dans un événement pluridisciplinaire où des créateurs sont invités à s'approprier les lieux. Chaque espace devient l'écrin d'une installation artistique dont les sources sont puisées dans le thème de Noël : son mystère, ses origines, sa magie et ses légendes. L'ambition étant de faire émerger des passerelles entre les arts et les publics, renouveler le regard, la perception que l'on a d'un lieu patrimonial par la puissance créatrice contemporaine.

Noël à Fontevraud est ainsi articulé sur la base de cinq résidences de création :

- Résidence de Littérature jeunesse
- Résidence de design « A Table »
- Résidence de sculpture « Sous les voûtes »
- Résidence de création musicale « Murmures »
- Résidence de cinéma d'animation « Pierres Animées »

Cinq temps de création offerts à plusieurs artistes pour confronter leurs univers à celui de l'Abbaye. S'immerger, rencontrer, écouter, réfléchir, créer pour l'Abbaye de Fontevraud, imaginer des installations où le public occupe l'espace et fait corps avec l'œuvre. Voilà ce qui constitue l'ADN de ces résidences de création.

#### Le projet de la résidence Fontevraud + NEF Animation

- ⇒ Le projet d'animation devra puiser et être clairement thématiqué autour de l'univers de NOËL en prenant ses sources dans ce qu'est Fontevraud en tant que lieu, riche de son histoire.
- ⇒ Il sera projeté tous les jours de 17h00 à 20h00
- ⇒ Le projet devra être conçu sous forme de boucle dont la durée devra osciller entre 6 et 10 minutes.
- ⇒ La réussite du projet passe par une intégration du cadre architectural de la façade de l'église abbatiale.
- ⇒ Le design sonore doit faire partie du projet.

#### Moyens mis à disposition

- Rétroprojecteur Christie LX1500 avec optique grand angle
- Ordinateur portable (pour la diffusion de la vidéo)
- Câbles HDMI / VGA
- Dispositif de diffusion sonore (4 enceintes 200W ou 60W en 100V; 1 ampli 2 x 300W 8ohms; 1 console analogique 6 voies mono + 2 stéréos; 1 système de liaison sans fil).

## CONDITIONS D'ACCUEIL

C'est à l'Abbaye Royale de Fontevraud (17km de Saumur) que les artistes seront logés. L'ancien palais abbatial, logis du XVIII<sup>e</sup> siècle, offre aux artistes un espace et un lieu de vie idéal pour une résidence : chambres individuelles, séjour, cuisine commune, espace de détente et jardin.

Un atelier de création sera également mis à disposition des artistes.

Il est fortement conseillé d'avoir une voiture à disposition pour la période de résidence, l'Abbaye de Fontevraud étant assez isolée.

La résidence est prévue en trois temps :

- un mois de résidence en juillet 2020
- un temps de production défini par le lauréat en plus de sa résidence in situ
- un temps lié à la mise en œuvre technique du projet et ses réglages en amont du lancement du projet.

## FINANCEMENT

Le(s) lauréat(s) se voient attribuer une bourse de création de 3500 €.

Un per diem de 450 € est alloué aux frais de bouche et aux frais de déplacements du domicile des artistes au lieu de création pour la période de résidence (évaluée à 1 mois).

L'installation technique sera réalisée par notre prestataire technique, choisi par attribution de marché.

## CALENDRIER

**Date limite de candidature** : vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020 à minuit.

**Commission** : vendredi 8 mai 2020.

**Périodes de résidence** :

- Un premier temps de création en juillet (1 mois)
- Un deuxième temps de production et de médiation à définir avec le lauréat.
- Un troisième temps de mise en œuvre du projet (3 jours)

**Ouverture au public** : Jeudi 26 novembre 2020.

## JURY

Les candidatures seront étudiées lors d'une commission, par un jury composé des membres du service culturel de l'Abbaye de Fontevraud et de l'équipe de la NEF Animation.

L'avis complémentaire d'experts extérieurs pourra également être sollicité.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour candidater, les artistes doivent produire un dossier qui permettra aux membres de la commission de se rendre compte de leur capacité à entreprendre un projet de vidéo-mapping s'inscrivant dans la monumentalité du lieu. Le jury prêtera une attention toute particulière à la prise en compte de la thématique de Noël dans les différentes propositions.

Les dossiers de candidatures doivent prendre la forme suivante :

- En première page, prénom et nom,
  - Un Curriculum Vitae avec l'ensemble des coordonnées du candidat,
  - Une lettre de motivation pour la résidence,
  - Une note d'intention de ce que pourrait être le projet
  - Une présentation des projets réalisés et en cours,
  - Les adresses web (liens actifs) où des documents multimédias (vidéos, documents audios, CDs, etc.) peuvent être vus, s'ils sont nécessaires à la présentation de votre pratique artistique.
- 
- Le dossier sera sous forme de PDF
  - Le poids du fichier ne doit pas excéder 4 Mo.
  - Les candidatures sont à envoyer uniquement par mail à : **e.baby@fontevraud.fr**

## ANNEXES



Vue d'ensemble de la façade de l'église abbatiale depuis l'espace de projection.



Dessin de la façade de l'église abbatiale précisant la surface de projection.